

Mayotte, l'île aux parfums, laboratoire de biodiversité





Pourquoi Mayotte ?

Surnommée « l'île aux parfums », Mayotte est un joyau de l'océan Indien. Composée de Grande-Terre et Petite-Terre, elle est entourée d'un lagon de 1 100 km², l'un des plus grands et des plus spectaculaires au monde. Ce lagon, protégé par un récif corallien, **abrite une biodiversité exceptionnelle.**

Population et Société

Mayotte compte environ 300 000 habitants, principalement d'origine malgache, africaine et comorienne avec l'islam comme religion prédominante. Le français est la langue officielle, bien que les dialectes locaux, le shimaoré et le kibushi, soient également largement parlés. Plus de la moitié de la population a moins de 18 ans, ce qui fait de l'éducation et du développement des infrastructures des priorités majeures.

Contexte Géopolitique

En tant que département français depuis 2011, Mayotte bénéficie du soutien de la France et de l'Union Européenne. L'île fait face à des défis, notamment l'immigration clandestine en provenance des Comores. Sa position stratégique dans l'océan Indien lui confère un rôle clé dans la surveillance maritime et la lutte contre la piraterie.

Avantages Économiques

En tant que territoire français et membre de l'UE, Mayotte offre un cadre réglementaire stable et des **normes de qualité européennes**, ce qui la rend attrayante pour les investisseurs. Le régime fiscal de l'île est favorable, avec des exonérations et des **réductions d'impôts** qui stimulent les entreprises locales.

UN LAGON DE
1 100 KM²

300 000
HABITANTS

Atouts Territoriaux

Accès au Marché Européen

En tant que région ultrapériphérique de l'UE, Mayotte bénéficie d'un cadre stable et de normes de qualité européennes. Investir à Mayotte permet d'accéder au marché européen tout en valorisant des produits authentiques issus de sa biodiversité unique.

Économie Bleue

Le lagon de Mayotte, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, abrite une biodiversité exceptionnelle. Ce trésor naturel soutient des activités telles que la culture des algues, utilisées dans les cosmétiques. Mayotte exploite ces ressources marines uniques pour stimuler l'innovation cosmétique.

+ DE 700
PLANTES
INDIGÈNES

40 ESPÈCES
ENDÉMIQUES

15 %
DE L'ÎLE
COUVERTE
PAR DES
RÉSERVES
FORESTIÈRES

+ DE 5 600 HA
DE TERRES NATURELLES
PROTÉGÉES

PATRIMOINE
MONDIAL DE
L'UNESCO



Aperçu de l'Industrie

Le secteur Cosmétopée à Mayotte

Mayotte possède une **biodiversité exceptionnelle**, avec plus de 700 plantes indigènes, dont 40 endémiques. Ce patrimoine naturel, combiné aux savoirs traditionnels, **favorise le développement de produits innovants en cosmétique et soins naturels**, axés sur la durabilité. La richesse en plantes aromatiques et médicinales (PAPAM), utilisées depuis longtemps par la population locale, répond à la demande mondiale croissante de **produits écologiques**.

Acteurs Clés et Partenariats

Le secteur est soutenu par des acteurs comme le Pôle d'Innovation Intégré de Mayotte (PI²M), qui encourage l'**exploitation durable des PAPAM et valorise les écosystèmes marins**. En partenariat avec la Cosmetic Valley, les entreprises locales accèdent à l'expertise et aux marchés internationaux.

Le CNRS soutient également la recherche pour valider scientifiquement les **propriétés actives des plantes de Mayotte**, facilitant la commercialisation des produits innovants.

Recherche sur la Vanille et l'Ylang-Ylang

Des recherches à Mayotte ont identifié des **molécules spécifiques** dans la vanille et l'ylang-ylang de l'île, augmentant ainsi leur attrait sur le marché européen. Ces études visent à optimiser la **production locale** et à garantir la qualité des produits exportés.

PRODUCTION
LOCALE



Opportunités d'Investissement dans la Cosmétopée et la Pharmacopée

Mayotte dispose de vastes **terres agricoles**, mais seulement 24 % sont actuellement cultivées avec des PAPAM. Il existe un potentiel important pour le développement agricole et la transformation locale, offrant des opportunités d'investissement substantielles pour les entreprises.

Terres disponibles

Terres cultivées



Opportunités

1

Investissement dans les infrastructures locales de **transformation** pour les cosmétiques et les produits pharmaceutiques

2

Partenariats de **recherche** pour développer de nouvelles gammes de produits basées sur les ressources naturelles de Mayotte

3

Opportunités d'**exportation** en profitant de l'accès au marché européen et des normes de qualité élevées des produits



Financement

Mayotte, en tant que **territoire français et membre de l'Union Européenne**, offre aux investisseurs un cadre juridique solide avec des normes élevées de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement. Son statut de **région ultrapériphérique (RUP)** garantit un accès privilégié aux marchés européens et des financements et incitations fiscales attractives.

1

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) permet une déduction fiscale de 50 % sur les dépenses de R&D jusqu'à 100 millions d'euros, et 5 % au-delà.

2

Le Crédit d'Impôt Innovation (CII) propose 60 % de réduction pour les PME développant des prototypes.

3

La Zone Franche Nouvelle Génération (ZFANG) offre jusqu'à 80 % d'exonération fiscale sur les sociétés et taxes locales, renforçant l'attrait pour les projets innovants dans le domaine des produits naturels.

CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

DÉDUCTION FISCALE DE

50 %

CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION

RÉDUCTION D'IMPÔT DE

60 %

NOUVELLE ZONE FRANCHE
D'ACTIVITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION

JUSQU'À 80 %
DE RÉDUCTION D'IMPÔT

Enfin, Mayotte bénéficie du programme France 2030, avec des financements visant à **soutenir l'innovation, la transition écologique et la compétitivité économique**.





attractiviteinternationale@adim-mayotte.fr
poleinnovation@adim-mayotte.fr

Tél. +262 639 23 26 36

Nous contacter

L'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) soutient les entreprises françaises et internationales souhaitant développer leurs activités à Mayotte et exporter leurs produits.

L'ADIM entretient des liens étroits avec des organismes publics comme Business France et BPI France, facilitant ainsi l'accompagnement des porteurs de projets internationaux et assurant la réussite de leurs initiatives dans la région.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du volet Plan innovation outre-mer du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts.

